



Mesdames et Messieurs les dirigeants d'établissements équestres,

Nous sommes en contact régulier avec les différents Ministères concernant l'application des mesures économiques d'Etat applicables aux structures équestres.

Nous avons sollicité la réinstauration du Fonds Equitation – que nous avons obtenu en 2014 pour 3 ans – et d'un taux réduit de TVA par anticipation des prochaines réformes européennes.

Nous devons dresser un premier bilan des conséquences économiques à la suite de la fermeture administrative de nos établissements et du maintien des charges impondérables liées à l'entretien des équidés.

La « Filière Cheval » – rassemblant France Galop, Le Trot, la SHF, la SFET et la FFE – a été sollicitée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation pour l'élaboration d'un questionnaire, avec l'appui technique de l'IFCE.

Ce questionnaire vise à collecter et analyser l'impact économique de cette épidémie sur nos établissements.

Le résultat permettra d'étayer les positions et les chiffres que nous portons auprès des pouvoirs publics depuis mi-mars.

Votre participation est donc essentielle pour que nous puissions disposer d'une représentation exacte de la situation dans laquelle nous nous trouvons tous.

Je vous remercie de bien vouloir participer dès à présent à cette enquête disponible sur le lien suivant :

<https://oesc.ifce.fr/enquetes//index.php/178474/lang-fr>

Soyez assuré(e) de toute l'attention que nous portons à la situation économique de nos structures et des actions que nous conduisons pour maintenir la vitalité des activités équestres,

Bien sincèrement,

Serge Lecomte

Président de la Fédération Française d'Équitation